

KARATÉ QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020

KARATÉ QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
Karaté Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **KARATÉ QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **KARATÉ QUÉBEC** au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Joly Riendeau et Associé Inc.¹

Sherbrooke, le 15 février 2021

¹ Par Éric Bisson, CPA auditeur, CA

KARATÉ QUÉBEC**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020****(non audité)**

	2020	2019
Produits		
Subventions (annexe A)	188 366 \$	117 678 \$
Compétitions, affiliations et autres (annexe B)	290 404	547 265
Placement Sport (annexe C)	45 004	87 993
	523 774	752 936
Charges		
Frais de cotisations	108 868	110 473
Frais reliés au personnel	97 307	66 128
Subventions salariales d'urgence du Canada	(19 334)	-
Frais de compétitions extérieures	84 486	204 842
Placement Sport (annexe C)	45 004	80 789
Frais des entraîneurs, formateurs et personnel de soutien	34 568	38 060
Frais de compétitions internes	29 500	59 960
Frais d'arbitrage	26 472	32 082
Frais d'assurances	26 188	28 425
Frais pour les autres activités	15 603	14 104
Frais d'exploitation	8 711	6 812
Frais des équipements de compétition	6 990	3 283
Frais informatique	4 075	2 653
Frais reliés aux entraîneurs des équipes du Québec	3 831	10 265
Frais des administrateurs	3 010	4 493
Sous-traitance	27	1 104
Honoraires professionnels	-	981
Intérêts	-	228
Amortissement des immobilisations corporelles	11 268	7 026
	486 574	671 708
Excédent des produits sur les charges	37 200 \$	81 228 \$

KARATÉ QUÉBEC**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020****(non audité)**

	Investis en immo- bilisation	Non affectés	2020 Total	2019 Total
Solde au début	52 579 \$	122 979 \$	175 558 \$	94 330 \$
Excédent des produits sur les charges	(11 268)	48 468	37 200	81 228
Investissement en immobilisations corporelles	5 751	(5 751)	-	-
Solde à la fin	47 062 \$	165 696 \$	212 758 \$	175 558 \$

KARATÉ QUÉBEC**BILAN****30 JUIN 2020****(non audité)**

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	61 002 \$	38 453 \$
Débiteurs (note 3)	153 515	154 598
Frais payés d'avance	8 585	-
	<u>223 102</u>	<u>193 051</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	47 062	52 579
	<u>270 164 \$</u>	<u>245 630 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs et frais courus	17 406 \$	70 072 \$
Dette à long terme (note 6)	40 000	-
	<u>57 406</u>	<u>70 072</u>
Actifs nets		
Investissement en immobilisations corporelles	47 062	52 579
Non affectés	165 696	122 979
	<u>212 758</u>	<u>175 558</u>
	<u>270 164 \$</u>	<u>245 630 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

X


 , administrateur

KARATÉ QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020****(non audité)**

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	37 200 \$	81 228 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 268	7 026
	48 468	88 254
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	(60 168)	1 787
	(11 700)	90 041
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 751)	(54 276)
Activité de financement		
Emprunt à long terme	40 000	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	22 549	35 765
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	38 453	2 688
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	61 002 \$	38 453 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	61 002 \$	38 453 \$

KARATÉ QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

(non audité)

1. Statut et objectif de l'organisme

Karaté Québec est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Cet organisme est également constitué comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sa mission première est d'assurer un leadership en matière de développement et de promotion du karaté au Québec.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est assurée.

Les revenus d'affiliations sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

KARATÉ QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

(non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

KARATÉ QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2020****(non audité)****2. Principales méthodes comptables (suite)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

3. Débiteurs

	2020	2019
Subventions gouvernementales à recevoir	91 794 \$	103 486 \$
Taxes à la consommation	35 767	34 740
Clients	25 954	16 372
	153 515 \$	154 598 \$

4. Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement	95 404 \$	51 476 \$	43 928 \$	52 197 \$
Matériel informatique	13 525	10 616	2 909	101
Mobilier de bureau	9 220	8 995	225	281
	118 149 \$	71 087 \$	47 062 \$	52 579 \$

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 20 000 \$ au taux de 7,70 % et est renouvelable annuellement. Elle dispose également d'une facilité de crédit sous forme de carte de crédit au montant de 10 000 \$ au taux de 7,70 %.

KARATÉ QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2020****(non audité)****6. Dette à long terme**

	2020	2019
Emprunt, sans intérêt ni modalité de remboursement jusqu'en décembre 2022, possibilité d'une subvention équivalente à 25 % du prêt et d'un maximum de 10 000 \$, si le remboursement est effectué avant le 31 décembre 2022, modalités de remboursement à compter de janvier 2023 à être établies avec le prêteur	40 000 \$	- \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021	-	\$
2022	-	\$
2023	40 000	\$

7. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2020	2019
Débiteurs	1 083 \$	(42 124) \$
Frais payés d'avance	(8 585)	11 322
Fournisseurs et frais courus	(52 666)	32 589
	(60 168) \$	1 787 \$

8. Instruments financiers**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

KARATÉ QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

(non audité)

8. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses fournisseurs et frais courus. Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation de la dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

9. Fonds de dotation Placement Sport

L'organisme cède la propriété de 20% des dons admissibles à Placement Sport ainsi que 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation Grand Montréal.

Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car la propriété et la gestion ont été cédées à Fondation Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 30 juin 2020, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation Grand Montréal s'élèvent à 48 113 \$.

KARATÉ QUÉBEC**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020****(non audité)**

	2020	2019
Annexe A		
Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
Programme de soutien au développement de l'excellence	65 000 \$	65 000 \$
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	45 266	42 541
Autres	78 000	6 500
Autres subventions	100	3 637
	188 366 \$	117 678 \$

Annexe B**Compétitions, affiliations et autres**

Affiliations	172 499 \$	194 292 \$
Compétitions internes	98 090	147 951
Activités	14 050	13 130
Autres revenus	4 545	51 127
Compétitions externes	1 220	140 765
	290 404 \$	547 265 \$

KARATÉ QUÉBEC**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

(non audité)

	2020	2019
Annexe C		
Placement Sport		
Produits		
Revenus de dons admissibles	12 906 \$	24 443 \$
Fond de réserve	32 098	63 550
	45 004	87 993
Charges		
Soutien et encadrement du mentorat pour les entraîneurs et les officiels en vue de l'obtention de leur certification	4 209	20 989
Coordination de la mise en oeuvre du modèle de développement des athlètes	10 650	7 262
Régie ou soutien technique et professionnel de l'organisme sélections, Coupe Québec, Coupe Marc Hamon	21 205	27 111
Stage d'entraînement des athlètes	-	3 302
Formation et perfectionnement du personnel rémunéré et bénévole	2 927	4 934
Vie associative et démocratique	939	1 723
Diffusion de l'information	-	499
Dépenses normales de fonctionnement	5 074	14 969
	45 004	80 789
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	7 204
Total des charges d'exploitation et des acquisitions d'immobilisations corporelles	45 004	87 993
Bénéfice net	-	-